

# II<sup>e</sup> Challenge de l'Amitié du BCML

## février, mars, avril, mai 2023

### Note préalable

Dans ce qui suit, les termes « joueur », « participant », « lauréat », etc. sont neutres et doivent être lu comme désignant une femme ou un homme.

### Principe

Le but du Challenge de l'Amitié est de favoriser la rencontre entre les participants aux tournois Open du Bridge Club Mâcon Lamartine du mardi et du vendredi, en récompensant quatre joueurs selon un règlement qui encourage à jouer avec un grand nombre de partenaires différents.

À l'issue de chaque tournoi, des points de Challenge sont attribués à la première moitié de chaque ligne Nord-Sud et Est-Ouest.

Si un joueur participe à plusieurs tournois avec le même partenaire, seul ses deux meilleurs résultats avec ce partenaire seront pris en compte pour le classement final.

### Participation aux frais

Aucun supplément n'est perçu. Le droit de participation aux tournois est inchangé.

### Durée

La durée du Challenge de l'Amitié est fixée aux **quatre mois de février, mars, avril et mai 2023**. Sont donc pris en compte les **34 tournois suivants** :

vendredi 3 février	mardi 7 février	vendredi 10 février	mardi 14 février
vendredi 17 février	mardi 21 février	vendredi 24 février	mardi 28 février
vendredi 3 mars	mardi 7 mars	vendredi 10 mars	mardi 14 mars
vendredi 17 mars	mardi 21 mars	vendredi 24 mars	mardi 28 mars
vendredi 31 mars	mardi 4 avril	vendredi 7 avril	mardi 11 avril
vendredi 14 avril	mardi 18 avril	vendredi 21 avril	mardi 25 avril
vendredi 28 avril	mardi 2 mai	vendredi 5 mai	mardi 9 mai
vendredi 12 mai	mardi 16 mai	vendredi 19 mai	mardi 23 mai
vendredi 26 mai	mardi 30 mai		

### Lauréats et Dotation

À l'issue des **34 tournois**, quatre Prix déterminés par le Bureau et d'égale importance seront remis à quatre joueurs selon leur score final obtenu et leur classement FFB.

- **1<sup>er</sup> Prix toutes catégories**

- **1<sup>er</sup> Prix sans 1<sup>re</sup> série**

Si le 1<sup>er</sup> prix toutes catégories a été remporté par un joueur sans première série, le Prix est attribué au meilleur joueur sans première série qui n'aura pas déjà été récompensé.

- **1<sup>er</sup> Prix sans 1<sup>re</sup> ni 2<sup>e</sup> série**

Si le ou les meilleurs joueurs sans première ni deuxième série ont déjà été récompensés, le Prix est attribué au meilleur joueur sans première ni deuxième série qui n'aura pas déjà été récompensé.

- **1<sup>er</sup> Prix sans 1<sup>re</sup> ni 2<sup>e</sup> ni 3<sup>e</sup> série**

Si le ou les meilleurs joueurs sans première ni deuxième ni troisième série ont déjà été récompensés, le Prix est attribué au meilleur joueur sans première ni deuxième ni troisième série qui n'aura pas déjà été récompensé.

### Points de Challenge

À l'issue de chacun des 34 tournois comptant pour le Challenge de l'Amitié, des points de Challenge sont attribués à tous les participants s'étant classés dans la première moitié du tableau selon le barème suivant :

Dans chaque ligne Nord-Sud et Est-Ouest, chacun des joueurs de la paire gagnante marque un nombre de points de Challenge égal au nombre de paires de sa ligne. Les joueurs de la paire finissant deuxième marquent un nombre de points de Challenge égal au nombre de paires de sa ligne moins 2. Les joueurs de la paire finissant troisième marquent un nombre de points égal au nombre de paires de sa ligne moins 4. Et ainsi de suite jusqu'à la moitié du tableau de résultats.

En cas de tournois avec relais, le nombre de points attribué aux deux lignes est déterminé par le nombre de paires de chaque ligne.

*Exemple : Un tournoi réunit 17 paires, soit 8 tables et demi. Les points de Challenge sont attribués comme suit :*

	Nord-Sud	Score	Points	Est-Ouest	Score	Points
1	Mme Lamartine M. Lamartine	64,58	<b>8</b>	Mme Prévert Mme Rousseau	58,33	<b>9</b>
2	M. de La Fontaine M. Baudelaire	57,87	<b>6</b>	M. Aragon M. de Nerval	55,32	<b>7</b>
3	Mme Hugo M. Hugo	56,02	<b>4</b>	Mme de Musset M. de Musset	54,86	<b>5</b>
4	Mme de Ségur Mme Rimbaud	54,86	<b>2</b>	M. Ronsard M. Mallarmé	52,31	<b>3</b>
5	M. Verlaine M. Brassens	53,94		Mme Gauthier M. Boileau	49,07	<b>1</b>
6	Mme Corneille M. Molière	47,45		M. d'Orléans M. Marot	47,22	
7	Mme Racine M. Racine	39,81		Mme de Vigny M. Clément	46,30	
8	Mme du Bellay M. Apollinaire	25,46		M. Verhaeren M. Chénier	45,37	
9				Mme de Troyes M. Villon	41,20	

### Classement du Challenge

Le classement de chaque joueur est obtenu en additionnant les points de Challenge de ses **douze meilleurs résultats** avec un **maximum de deux résultats** validés avec un **même partenaire**. En clair, si un joueur marque plusieurs fois des points de Challenge avec le même partenaire, seul ses deux meilleurs résultats avec ce partenaire seront pris en compte.

Régulièrement, le responsable du Challenge de l'Amitié affiche le classement provisoire, avec le détail des points obtenus par chaque participant.

### Classement final

Le classement final est établi par le responsable du Challenge après le 34<sup>e</sup> tournoi. Les litiges et contestations éventuels sont jugés par le Bureau et ne sont pas susceptibles d'appel. Les éventuels ex æquo sont départagés selon leur classement FFB, en faveur du joueur le moins bien classé.

Les Lauréats sont proclamés par la Présidente du Club qui leur remet les dotations prévues.